

## **FT SALAF INVEST**

**Compartiment Invest Al Mouaddaf II**

**Rapport trimestriel T2-2022**

Période d'arrêté : 24/03/2022 au 24/06/2022

Date d'arrêté : 24/06/2022



Attijari Titrisation

## **TABLE DES MATIÈRES**

**1 - Description du compartiment**

---

**2 - Informations sur l'actif**

---

**3 - Informations sur le passif**

---

**4 - Contact**

---

**FT SALAF INVEST**  
**Compartiment Invest Al Mouaddaf II**  
**Rapport trimestriel T2-2022**

Période d'arrêté : 24/03/2022 au 24/06/2022

Date d'arrêté : 24/06/2022



Attijari Titrisation

## I DESCRIPTION DU COMPARTIMENT

En date du 09/07/2021, le compartiment « INVEST AL MOUADDAF II » du fonds de titrisation « FT SALAF INVEST » a acquis un portefeuille de 15.847 créances, ayant à cette date un capital restant dû de 749.984.241,47 MAD. Ces créances résultent de crédits à la consommation consentis par WAFASALAF à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc.

L'opération est caractérisée par une période de rechargement de trois ans, où les flux de capitaux collectés pendant chaque trimestre sont affectés à l'acquisition de nouvelles créances éligibles aux douzes premières dates de paiement trimestrielles.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	09/07/2021
<b>Nombre de créances</b>	15847
<b>Encours des créances</b>	749 984 241,47
<b>Capital restant dû minimal (MAD)</b>	10 001,97
↳ En % de l'encours à l'émission	0,001%
<b>Capital restant dû maximal (MAD)</b>	382 586,51
↳ En % de l'encours à l'émission	0,051%
<b>Capital restant dû moyen (MAD)</b>	47 326,58
↳ En % de l'encours à l'émission	0,006%
<b>Taux moyen pondéré</b>	8,75%
<b>Durée vécue moyenne pondérée (années)</b>	175%
<b>Durée résiduelle minimale (années)</b>	1,96
<b>Durée résiduelle maximale (années)</b>	9,83
<b>Durée résiduelle moyenne pondérée (années)</b>	6,02

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 750.000.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau ci-après.

Les titres émis ne commenceront à s'amortir qu'à partir de la première date de paiement suivant la fin de la période de rechargement. Ces titres s'amortiront alors au fur et à mesure de l'amortissement des créances cédées qui composeront l'actif du compartiment après la fin de la période de rechargement.

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt	Prime de risque	Maturité (***)
<b>Obligations A</b>	7 237	723 700 000,00	Taux révisable (*)	0,45%	11,75 ans
<b>Obligations S</b>	262	26 200 000,00	2,95% (**)	1,00%	11,75 ans
<b>Parts</b>	2	100 000,00	NA	NA	12,50 ans
<b>Total</b>	7 501	750 000 000,00			

(\*) Le taux d'intérêt est fixé au début de chaque période d'intérêts, il est égal au taux 13 semaines de la courbe des taux des Bons de Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib un jour ouvrable avant la date de début de la période d'intérêts, augmenté de la prime de risque. Pour la première période, il est égal au taux de référence correspondant au nombre de jour exact de cette période.

(\*\*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêtée au 02/07/2021.

(\*\*\*) Selon un scénario basé sur un taux de remboursement anticipé annuel de 25,38% et un taux de déchéance annuel de 0,74% sur le portefeuille des créances cédées.

**FT SALAF INVEST**  
**Compartiment Invest Al Mouaddaf II**  
**Rapport trimestriel T2-2022**



Attijari Titrisation

Période d'arrêté : 24/03/2022 au 24/06/2022

Date d'arrêté : 24/06/2022

**II INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU COMPARTIMENT**

**1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux trois dernières dates d'arrêté :

Date d'arrêté	09/07/2021	24/12/2021	24/03/2022	24/06/2022
Nombre de créances vivantes	15 847	16 978	17 372	17 625
Encours des créances (MAD)	749 984 241,47	749 943 255,97	749 839 808,42	749 742 388,08
Encours amorti sur la période (MAD)	-	149 215 747,32	85 325 803,03	88 097 769,89
↳ En % de l'encours à l'émission	-	19,90%	11,38%	11,75%
↳ Cumulé depuis l'émission	-	19,90%	31,27%	43,02%
Capital restant dû minimal (MAD)	10 001,97	8 291,16	7 122,46	5 918,84
↳ En % de l'encours arrêté	0,001%	0,001%	<0,001%	0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	382 586,51	371 179,58	364 145,48	356 965,30
↳ En % de l'encours arrêté	0,051%	0,049%	0,049%	0,048%
Capital restant dû moyen (MAD)	47 326,58	44 171,47	43 163,70	42 538,58
↳ En % de l'encours arrêté	0,006%	0,006%	0,006%	0,006%
Taux moyen pondéré	8,75%	8,53%	8,45%	8,39%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	1,75	2,05	2,12	2,23
Durée résiduelle minimale (ans)	1,96	1,56	1,31	1,07
Durée résiduelle maximale (ans)	9,83	9,42	9,17	8,92
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	6,02	5,46	5,37	5,34

Le tableau ci-après détaille les opérations de rechargement (les encours sont en MAD) :

Date de rechargement	24/12/2021	24/03/2022	24/06/2022
Encours global début de période	749 984 241,47	749 943 255,97	749 839 808,42
Encours global fin de période	600 768 494,15	664 617 452,94	661 764 082,69
Encours amorti sur la période	149 215 747,32	85 325 803,03	88 075 725,73
Encours collecté	149 174 825,26	85 222 376,08	88 000 477,27
Encours rechargé	149 174 761,82	85 222 355,48	87 978 305,39
Encours global après rechargement	749 943 255,97	749 839 808,42	749 742 388,08
Nombre créances acquises	3 271	1 538	1 532
Encours moyen	45 605,25	55 411,15	57 427,09
Taux moyen pondéré	7,77%	7,87%	8,09%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	1,54	0,76	1,13
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	4,96	6,63	6,81

## 2 - Situation des remboursements par anticipation

### Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée

Nombre de créances remboursées par anticipation	1 251
Capital des créances remboursé par anticipation	54 086 529,54

### Historique des remboursements par anticipation sur l'année en cours

Mois	Montant	En % de l'encours début d'année
Janvier	20 100 046,20	2,68%
Février	14 961 141,45	1,99%
Mars	18 161 291,84	2,42%
Avril	19 695 840,23	2,63%
Mai	18 031 909,14	2,40%
Juin	16 358 780,17	2,18%
<b>Total</b>	<b>107 309 009,03</b>	<b>14,31%</b>

## 3 - Situation des échéances impayés à la date d'arrêté

Nombre de créances n'ayant aucune mensualité impayée	17 500
Nombre de créances ayant une seule mensualité impayée	45
Nombre de créances ayant plus d'une mensualité impayée	80
CRD des créances n'ayant aucune mensualité impayée	745 928 031,10
CRD des créances ayant une seule mensualité impayée	1 070 895,48
CRD des créances ayant plus d'une mensualité impayée	2 743 461,50

### Historique des impayés sur la période arrêtée pour les créances ayant une seule échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours début d'année
Janvier	998 572,22	0,13%
Février	651 809,19	0,09%
Mars	1 245 783,03	0,17%
Avril	593 123,37	0,08%
Mai	610 368,90	0,08%
Juin	1 070 895,48	0,14%

### Historique des impayés sur la période arrêtée pour les créances ayant plus d'une échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours début d'année
Janvier	1 572 767,43	0,21%
Février	2 206 893,49	0,29%
Mars	2 634 107,41	0,35%
Avril	2 098 350,70	0,28%
Mai	2 563 063,16	0,34%
Juin	2 743 461,50	0,37%

#### 4 - Situation des créances en défaut à la date d'arrêté

Nombre de créances saines	17 625
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	35
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	1
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	56
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	2
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	38
Nombre de dossiers en défaut clôturés	18
CRD total des créances saines	749 742 388,08
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	955 743,49
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	14 954,06
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	1 780 906,87
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	25 593,22
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	1 201 414,48
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouverts des créances en défaut sur la période arrêtée	405 655,00
Montants recouverts des créances en défaut depuis la date d'émission	553 899,17

#### Historique des défauts sur l'année en cours

Mois	Montant	En % de l'encours début d'année
Janvier	-	-
Février	137 972,09	0,02%
Mars	150 269,24	0,02%
Avril	441 870,72	0,06%
Mai	246 117,83	0,03%
Juin	252 800,88	0,03%
<b>Total</b>	<b>1 229 030,76</b>	<b>0,16%</b>

#### Historique de recouvrement des créances en défaut sur l'année en cours

Mois	Flux recouverts
Janvier	79 868,74
Février	1 995,01
Mars	66 380,42
Avril	71 058,82
Mai	70 296,39
Juin	264 299,79
<b>Total</b>	<b>553 899,17</b>

## 5 - Historique de recouvrement

### Historique des flux d'intérêts encaissés sur la période arrêtée

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours début d'année
Janvier	5 296 960,73	0,71%
Février	5 080 354,80	0,68%
Mars	4 870 432,04	0,65%
Avril	5 258 983,40	0,70%
Mai	4 964 056,84	0,66%
Juin	4 800 919,44	0,64%
<b>Total</b>	<b>30 271 707,25</b>	<b>4,04%</b>

### Historique des flux de capital encaissés sur la période arrêtée

Mois	Flux de capital	En % de l'encours début d'année
Janvier	30 936 690,65	4,13%
Février	25 509 886,32	3,40%
Mars	28 646 377,67	3,82%
Avril	30 951 132,29	4,13%
Mai	29 084 242,55	3,88%
Juin	27 407 903,24	3,65%
<b>Total</b>	<b>172 536 232,72</b>	<b>23,01%</b>

## 6 - Trésorerie du compartiment

### Solde des comptes bancaires à la date d'arrêt

Solde du compte général (en MAD)	1 207 500,09
Solde du compte de réserve (en MAD)	10 001,77

### Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêt

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général		-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	3 557,67	2 120,74	7 544 893,08

**FT SALAF INVEST**  
**Compartiment Invest Al Mouaddaf II**  
**Rapport trimestriel T2-2022**

Période d'arrêté : 24/03/2022 au 24/06/2022

Date d'arrêté : 24/06/2022



Attijari Titrisation

### III INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU COMPARTIMENT

#### 1 - Frais et commissions supportés par le compartiment

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur la période arrêtée (les montants sont hors taxes en MAD) :

Trimestre	T1-2022	T2-2022
Début de période	24/12/2021	24/03/2022
Fin de période	24/03/2022	24/06/2022
CRD de base	749 943 255,97	749 839 808,42
<b>Recouvrement</b>	18 491,75	18 900,07
<b>Dépositaire</b>	92 458,76	94 500,36
<b>Gestion</b>	369 835,03	378 001,44
<b>AMMC</b>	53 190,28	53 739,24
<b>Maroclear</b>	2 700,00	2 700,00
<b>Total</b>	<b>536 675,82</b>	<b>547 841,11</b>

## 2 - Opérations sur les titres émis par le compartiment

Obligations A		Par titre	Total
Nominal initial		100 000,00	723 700 000,00
T1-2022	Coupon	492,50	3 564 222,50
	Amortissement	-	-
T2-2022	Coupon	511,11	3 698 903,07
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		100 000,00	723 700 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		1 003,61	7 263 125,57
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

Le taux d'intérêts à appliquer pour le calcul du coupon des obligations A sur la période du 24/03/2022 au 24/06/2022 est de 2,00%.

Ce taux est égal au taux 13 semaines de la courbe des taux des Bons de Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib un jour ouvrable avant la date de début de la période d'intérêts, augmenté de la prime de risque.

Obligations S		Par titre	Total
Nominal initial		100 000,00	26 200 000,00
T1-2022	Coupon	737,50	193 225,00
	Amortissement	-	-
T2-2022	Coupon	737,50	193 225,00
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		100 000,00	26 200 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		1 475,00	386 450,00
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal initial		50 000,00	100 000,00
T1-2022	Coupon	5 034 542,55	10 069 085,10
	Amortissement	-	-
T2-2022	Coupon	4 827 728,99	9 655 457,98
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		50 000,00	100 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		9 862 271,54	19 724 543,08
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-



### 3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

#### **Compte de réserve**

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de 7,5 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dûs par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve ayant été atteint, aucun montant du compte n'a été débité.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	7 500 000,00
Alimentation du compte de réserve sur la période arrêtée	-
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Montants du compte de réserve utilisées	-

#### **Ligne de liquidités**

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités sur la période arrêtée.

#### **Couverture de défaut par l'excess spread**

Le compartiment ayant fait l'objet de plusieurs cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), les montants de capital en défaut (constatés aux périodes d'encaissement de l'année) ont été couverts à partir de l'excess spread brut des trimestres correspondants, et remboursés aux porteurs d'obligations, aux dates de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

**FT SALAF INVEST**  
**Compartiment Invest Al Mouaddaf II**  
**Rapport trimestriel T2-2022**

Période d'arrêté : 24/03/2022 au 24/06/2022

Date d'arrêté : 24/06/2022



Attijari Titrisation

**V CONTACT**

**Mohamed Yassine ZNATNI**

Gérant de Fonds

[m.znatni@attijariwafa.com](mailto:m.znatni@attijariwafa.com)

Tel : 05 22 49 39 94

**ATTIJARI TITRISATION**

163, avenue Hassan II – Casablanca

Tel : 05 22 49 39 90